

SÉANCE AJOURNÉE

LE 28 JUIN 2011

Ajournement de la séance du 20 juin 2011 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenu au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 28^e jour du mois de juin 2011 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Sylvie Rousselle, Lise Soutière, Eryck St-Laurent, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Madame la commissaire parent : Sonia Boulay.

Autres présences : Madame Claude Boivin, directrice générale;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint et secrétaire général par intérim;
Monsieur Jean Jutras, conseiller;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;
Madame Marie-Thérèse Delfosse, directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames les commissaires : Nadine Arseneault, Monique Brière, Johanne Ouellette Langlois,
Messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, Claude Monty, Yvon Pineault, Stéphane Surprenant.

Madame la commissaire parent : Manon Côté.

01. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE

HR 11.06.28
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De procéder à la réouverture de la séance ordinaire du 20 juin 2011.

Adopté à l'unanimité.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 11.06.28
002

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

04.4 Projet de cour d'école - Écoles Marguerite-Bourgeoys et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (document séance tenante : DG 11.06.28-04.4).

ORDRE DU JOUR

- 01 - Présences, réouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour

- 03 - Période de questions du public
- 04.1 Correspondance.
- 04.2 Mot de la présidente.
- 04.3 Amendement à la résolution numéro HR.11.06.20-004 – Structure administrative des cadres – nominations et affectations du personnel de direction (documents DG 11.06.28-04.3).
- 04.4 Projet de cour d'école - Écoles Marguerite-Bourgeoys et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (document séance tenante : DG 11.06.28-04.4).
- 08.1 Engagement (document séance tenante : RH 11.06.28-08.1).
- 09.1 Adoption des Règles budgétaires 2011-2012 (documents séance tenante : RF 2011.06.28-09.1).
- 09.2 Taux de la taxe scolaire et prévisions budgétaires 2011-2012 (document séance tenante : RF 2011.06.28-09.2).
- 09.3 Exigibilité de la taxe scolaire (document séance tenante : RF 2011.06.28-09.3).
- 10 - Adjudication de contrats
- 10.1.1 Réfection du bassin de la piscine intérieure – École Mgr-Euclide-Théberge (document séance tenante : RM 11.06.28-10.1.1).
- 10.1.2 Agents de sécurité 2011-2014 – Modification (document séance tenante : RM 11.06.28-10.1.2).
- 11 - Commissaires parents.
- 12 - Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Intervention de madame Nathalie Drolet, présidente du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CEHDAA) qui confirme qu'il s'agit de sa dernière année à titre de présidente, mais qu'elle demeurera disponible à titre de conseillère et personne-ressource.

Madame Drolet souligne les efforts de publicité faits au cours des années pour faire connaître les activités du comité et y intéresser les parents concernés. Elle rappelle l'ouverture et la disponibilité du comité pour rencontrer les membres du conseil des commissaires et des dispositions ont été prises pour que dans le futur, les informations du comité soient acheminées aux membres du conseil des commissaires via leur adresse internet.

Madame Drolet conclut en précisant que les rencontres du comité se tiennent le 3^{ème} mardi du mois, et ce, à compter de septembre prochain.

Finalement, elle souligne le travail de madame Laura Gabrielle Goulet qui s'est investie dans un spectacle bénéfique pour les sinistrés qui aura lieu le 7 juillet 2011 à 20 h au Cabaret Théâtre du Vieux Saint-Jean et qui permettra d'impliquer les élèves EHDAA et de rappeler qu'ils sont des membres à part entière de la communauté.

Madame la présidente se dit attristée par le départ de madame Drolet et qu'elle a apprécié travailler avec elle et que leur comité est une entité qui a vraiment sa place à la Commission scolaire.

04.1 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

04.2 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la dernière séance.

04.3 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NUMÉRO HR 11.06.20-004 - STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES – NOMINATIONS ET AFFECTATIONS DU PERSONNEL DE DIRECTION (document DG 11.06.28-04.3)

HR 11.06.28
003

Il est proposé par monsieur Luc Mercier:

D'amender le texte de la résolution HR 11.06.20-004 pour y intégrer le changement d'affectation suivant pour l'année 2011-2012.

Nom	Affectation 2010-2011	Nomination 2011-2012
Hinse, Christian	Directeur aux écoles Notre-Dame-du-Sourire (50%) et Saint-Michel (50%)	Directeur d'accompagnement

Adopté à l'unanimité.

04.4 PROJET DE COUR D'ÉCOLE - ÉCOLES MARGUERITE-BOURGEOYS ET NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR (document séance tenante : DG 11.06.28-04.4)

Considérant le projet de cour d'école préparé par les équipes des écoles Marguerite-Bourgeoys et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur;

Considérant les demandes de financement déposées auprès de plusieurs organismes dans le cadre de la réalisation de ce projet;

Considérant la volonté de la CRÉ de la Montérégie Est d'octroyer une subvention maximale de 25 000,00\$ à la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour contribuer au financement de ce projet;

Considérant le dépôt d'un protocole par la CRÉ Montérégie Est balisant l'octroi de la subvention annoncée;

HR 11.06.28
004

Il est proposé par madame Annik Tomlinson :

D'autoriser la directrice générale à signer le protocole déposé par la CRÉ Montérégie Est et de confirmer les conditions relatives à l'octroi de cette subvention.

Adopté à l'unanimité.

08.1 ENGAGEMENT (document séance tenante : RH 11.06.28-08.1)

HR 11.06.28
005

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Nadine Charette soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'orthophoniste au Service des ressources éducatives aux jeunes, et ce, à compter du 22 août 2011.

Adopté à l'unanimité.

09.1 ADOPTION DES RÈGLES BUDGÉTAIRES 2011-2012 (RFP03-PR01) (documents séance tenante : RF 2011.06.28-09.1)

Considérant l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique, qui prévoit notamment que la commission scolaire procède entre ses écoles, ses centres de formation professionnelle et ses centres d'éducation des adultes, à une répartition équitable des ressources financières;

Considérant la Politique de répartition des ressources financières en vigueur à la Commission scolaire des Hautes-Rivières (RFP 03);

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

HR 11.06.28
006

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter les règles budgétaires 2011-2012 (RFP03-PR01) telles que déposées et présentées par madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Adopté à l'unanimité.

09.2 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2011-2012 ET FIXATION DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE (document séance tenante : RF 2011.06.28-09.2)

Attendu que conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire des Hautes-Rivières doit adopter et transmettre à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2011-2012;

Attendu que ce budget prévoit un déficit d'exercice égal à 10% du surplus accumulé au 30 juin 2010, exception faite de la valeur comptable nette des terrains;

Attendu que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 11 235 278 494 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2011-2012;

Attendu que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,34119 du 100,00 \$ d'évaluation;

Attendu que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

HR 11.06.28
007

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,34119 du 100,00 \$ d'évaluation;

Adopté à l'unanimité.

09.3 EXIGIBILITÉ DE LA TAXE SCOLAIRE 2011-2012 (document séance tenante : RF 2011.06.28-09.3)

Considérant qu'en vertu de l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique (L.I.P.)*, la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300\$;

Considérant que si le premier versement n'est pas effectué à la date d'échéance indiquée au compte de taxes, l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique (L.I.P.)*, prévoit que le solde devient immédiatement exigible, sauf si la Commission scolaire prévoit que seul le versement échu est exigible;

Considérant que la Commission scolaire désire exercer la discrétion que lui accorde l'article 315 L.I.P.;

HR 11.06.28
008

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que conformément à l'article 315 de la *Loi sur l'instruction publique (L.I.P.)*, la Commission scolaire prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde;

Que seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

Adopté à l'unanimité.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

10.1.1 RÉFECTION DU BASSIN DE LA PISCINE INTÉRIEURE – ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document séance tenante: RM 11.06.28-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 11.06.28
009

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme Piscines Soucy Inc., le contrat pour la réfection du bassin de la piscine intérieure à l'école Mgr-Euclide-Théberge, au montant de 36 500,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.1.2 AGENTS DE SÉCURITÉ 2011-2014 – MODIFICATION (document séance tenante: RM 11.06.28-10.1.2)

En remplacement à la résolution RM 11.06.20-060 du 20 juin 2011, et suite à l'ajout du service d'un agent de sécurité au Centre de Marieville.

HR 11.06.28
010

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au seul soumissionnaire, G.O. Sécurité Granby Inc., le contrat d'agents de sécurité 2011-2014, avec formation de secourisme et R.C.R.

• 2011-2012

- A) 1520 heures à 19,50 \$ l'heure pour un total de 29 640,00 \$ (taxes en sus) pour la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;
- B) 1417,50 heures à 19,50 \$ l'heure pour un total de 27 641,25 \$ (taxes en sus) pour le Centre d'éducation des adultes La Relance (058);

C) 261 heures à 19,50 \$ l'heure pour un total de 5 089,00 \$ (taxes en sus) pour le Centre de Marieville.

• 2012-2013

A) 1520 heures à 20,00 \$ l'heure pour un total de 30 400,00 \$ (taxes en sus) pour la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;

B) 1417,50 heures à 20,00 \$ l'heure pour un total de 28 350,00 \$ (taxes en sus) pour le Centre d'éducation des adultes La Relance (058);

C) 261 heures à 20,00 \$ l'heure pour un total de 5 220,00 \$ (taxes en sus) pour le Centre de Marieville.

• 2013-2014

A) 1520 heures à 20,50 \$ l'heure pour un total de 31 160,00 \$ (taxes en sus) pour la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;

B) 1417,50 heures à 20,50 \$ l'heure pour un total de 29 058,75 \$ (taxes en sus) pour le Centre d'éducation des adultes La Relance (058);

C) 261 heures à 20,50 \$ l'heure pour un total de 5 350,50 \$ (taxes en sus) pour le Centre de Marieville.

Adopté à l'unanimité.

11. COMMISSAIRES PARENTS

Aucune intervention.

12. REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 11.06.28
011

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que des remerciements soient adressés à toute l'équipe-école de l'école Félix-Gabriel-Marchand et particulièrement à monsieur Daniel Langlois et madame Danielle Baulieu pour l'organisation du dernier gala Méritas de l'envergure des 20 dernières années qui a eu lieu le 2 juin dernier à l'école Félix-Gabriel-Marchand. Ce gala était empreint de toute la noblesse d'âme des membres du personnel et tout à fait respectueuse des décisions politiques qui n'ont certes pas fait l'unanimité; ce gala a marqué l'imaginaire des participants et des spectateurs à jamais.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.28
012

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des remerciements soient adressés aux organisateurs de l'après bal des finissants de l'école Paul-Germain-Ostiguy, monsieur Gabriel Robert et madame Claudie Fréchette, ainsi qu'à leurs deux autres collègues pour leur organisation structurée et responsable de cette activité si chère aux coeurs de nos finissants, de leur soucis pour la sécurité de leurs camarades en embauchant Tolérance Zéro pour s'assurer de la sécurité lors du retour à la maison.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.28
013

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des remerciements soient adressés au maire de Saint-Césaire, monsieur Serge Gendron ainsi qu'à son équipe d'organisation, pour le don de la moitié des profits du 22ième tournoi de golf de la ville, afin de soutenir la fondation de l'école Paul-Germain-Ostiguy, qui aide des jeunes qui n'ont pas l'argent nécessaire pour subvenir à leurs besoins de base.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.28
014

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Dominic Choquette, professeur d'éducation physique de l'école Paul-Germain-Ostiguy, qui accumule 25 ans de passion en tant qu'entraîneur de lutte olympique. Lors d'une journée de formation auprès des professeurs des autres écoles secondaires du territoire, il a transmis sa passion à la Polyvalente Marcel-Landry. Grace à cela, une organisation devrait voir le jour sous l'aile protectrice de monsieur Choquette, qui a presque toujours été aux championnats afin de former d'autres futurs athlètes olympiques.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.28
015

Il est proposé par madame Sonia Boulay :

Que des remerciements soient adressés à madame Julie Desautels, enseignante à l'école Saint-Vincent, pour le travail exceptionnel qu'elle a fait afin de créer un montage vidéo du bilan annuel de l'école Saint-Vincent et pour son apport dans son milieu en approche orientante.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.28
016

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à madame Johanne Lefebvre et à l'Harmonie de l'école Beaulieu pour sa première place dans sa catégorie au Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec à Sherbrooke en mai dernier.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.28
017

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Roy, enseignant, et le Stage Band de l'école Dr.-Alexis-Bouthillier pour sa première place dans sa catégorie lors du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec à Sherbrooke en mai dernier.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.28
018

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Roy, enseignant, et à l'harmonie de l'école Dr.-Alexis-Bouthillier pour sa première place dans sa catégorie lors du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec à Sherbrooke en mai dernier.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.28
019

Il est proposé par monsieur Jacques Darche :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Alain Camaraire, directeur de l'école Mgr-Euclide-Théberge, pour le succès de l'activité de remise de diplômes aux élèves de son école, tenue à l'église de Marieville, le 21 mai dernier.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.28
020

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à Madame Johanne Lefebvre suite au concert qui a eu lieu le 7 mai 2011 au Cabaret-théâtre du Vieux Saint-Jean, pour son engagement précieux auprès des élèves à leur inculquer sa passion de la musique. De plus, toute la trame des 50 ans de l'école Beaulieu était bien ficelée et juste assez émouvante.

Adopté à l'unanimité.

HR 11.06.28
021

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à monsieur Claude Roy, enseignant à l'école Docteur-Alexis-Bouthillier, pour la participation du Stage Band au festival international de jazz de Montréal, le 27 juin dernier, pour son engagement précieux auprès des élèves à leur inculquer sa passion de la musique. De plus, la prestation sur la scène du festival international de jazz était à la mesure de son talent et de celui des élèves.

Adopté à l'unanimité.

13. AUTRES SUJETS

Aucun sujet n'est ajouté.

Avant la levée de la séance, madame la présidente souhaite à ses collègues et aux gestionnaires, un bel été pour faire le plein d'énergie et de bonnes vacances à tous!

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 11.06.28
022

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL